

CONSEIL MUNICIPAL du 08 avril 2016 à 19 heures

PRESENTS : MM IMBERT - BROUSSE - CHEVANNE - Mme CARTRON - M. DUREAU - Mmes CAUBET - DULUC - LAGUE - VACQUE - M MATHERON - **POUVOIR** : M. POURTAU à M. BROUSSE

Mme GALINOU à M. CHEVANNE

EXCUSE : M. GUYET

ABSENTS : MM.RIVIERE - VIGOUROUX.

Secrétaire de séance : Monsieur Yann DUREAU

Convocation du 31 mars 2016

Ordre du jour :

Vote des Compte Administratif et Compte de Gestion 2015

Dissolution du CCAS

Examen et vote des taux 2016

Examen et vote du Budget 2016

Questions diverses

Le compte-rendu de la séance du 19/22/2016 est approuvé à l'unanimité.

Ajout à l'ordre du jour :

- Location du foyer rural aux activités des associations
- Désignation de délégués au Syndicat du Bassin de l'Avance

1. Vote des Compte Administratif et Compte de Gestion 2015

▪ Fonctionnement :	Dépenses :	356 112,78 €
	Recettes :	436 182,51 €
	Excédent :	80 069,73€
▪ Investissement :	Dépenses :	180 266,85 €
	Recettes :	150 269,07 €
	Déficit :	29 970,78 €

Soit un excédent global de 50 098,95 € avec des restes à réaliser de 13 000 € en dépenses et 4 949 € en recettes.

Le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2015 sont adoptés à l'unanimité.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'affectation suivante :

Section d'investissement :	29 970,73 €
Affectation 1068 :	34 919,78 €
Section de fonctionnement :	55 682,51 €

2. Dissolution du CCAS

Monsieur le Maire expose aux élus que la loi n°2015-91 du 07 août 2015 (article 79) portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) donne la possibilité aux communes de moins de 1 500 habitants de dissoudre leur Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). De ce fait, et par rapport aux faibles opérations réalisées, il propose la dissolution.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la dissolution.

Une commission ad'hoc comportant les anciens membres du CCAS sera créée pour apporter une aide à l'examen des dossiers.

3. Vote des Taux 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le maintien des taux comme suit :

Taxe habitation :	12.94 %
Taxe foncier bâti :	18,12 %
Taxe foncier non bâti :	84.01 %

4. Vote du Budget 2016

Les élus votent à l'unanimité le budget primitif 2016.

Section de fonctionnement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de **452 760 €**

Section d'investissement : les dépenses et les recettes s'équilibrent à la somme de **103 821 €**

5. Location du foyer rural aux activités des associations

Monsieur expose que dans le cadre d'activités payantes proposées par les associations, il y a lieu d'établir un tarif de location pour 2 ou 3 jours hebdomadaires :

Le Conseil Municipal décide d'appliquer un tarif de location de 50 € pour une occupation de 2 soirées hebdomadaires et de 70 € pour une occupation de 3 soirées par semaine.

6. Désignation de délégués au Syndicat du Bassin de l'Avance

Monsieur Pierre IMBERT est désigné délégué titulaire
Monsieur Michel BROUSSE est désigné délégué suppléant.

7. Questions diverses

PLU : la mise en concurrence des cabinets a été lancée le 25 mars. Les plis seront réceptionnés jusqu'au 25 avril. Une réunion exposant l'analyse des plis aura lieu le 10 mai 2016 à Tonneins.

Plan de Prévision Pluriannuel : à la demande de la VGA le Conseil Municipal propose 2 grands axes de travaux jusqu'à 2020 : la rénovation de la cantine et /ou de l'école et la réfection des toitures de l'église.

SCOT : Christian CHEVANNE informe l'assemblée de la modification du SCOT

PCS : Michel BROUSSE donne lecture de l'ébauche du PSC de Caumont et vérifie les postes attribués avec les élus concernés

Conseil des Ecoles du 10 mars : Yann DUREAU effectue le compte-rendu.

Commission transports : Yann DUREAU donne une synthèse de la dernière réunion.

Le départ du **Rallye des Gabarres** en Lot-et-Garonne aura lieu à Caumont le **Vendredi 29 juillet**.

La **Fête à la Citrouille** aura lieu le **09 octobre au Mas d'Agenais** avec la participation de Caumont (un char lui sera réservé).

La séance est levée à 21 h 50.